

Être gardien au Royal Evere White Star Hockey Club

En hockey, comme dans d'autres sports, le poste de gardien de but est un **poste clé**. Les joueurs qui s'y destinent doivent être très complets avec des réflexes hors pair, de la technique, une excellente vision du jeu et une bonne capacité à communiquer.

Il s'agit de défendre les filets tout en renforçant la confiance en soi de l'équipe, lui permettant de jouer de manière plus offensive et lui apportant du soutien en situation de jeu critique. Créer une relation de confiance avec les joueurs est un élément essentiel dans le bon fonctionnement d'une équipe.

Au White Star, les jeunes sont d'abord appelés à découvrir toutes les positions du jeu afin de laisser s'affirmer les véritables vocations de dernier rempart. **Notre club a une grande tradition de gardien et souhaite la perpétuer.**

Être gardien, c'est endosser un rôle particulier faisant l'objet d'une **formation spécifique** et requérant **un équipement spécifique**.

Le **gardien** de **hockey** sur **gazon** doit s'équiper de :

- Casque avec protection du visage
- Plastron pour protéger le torse
- Coudières
- Guêtres (jambières)
- Sabots qui sont de grosses chaussures renforcé
- Coquille
- Gants (Gauche/Droite) + stick

Au White Star, la sécurité de nos gardiens reste la priorité et nous cherchons à les soutenir au mieux tout en les responsabilisant par rapport à des équipements qui coûtent cher.

Nous résumons ci-dessous les règles applicables à nos gardiens:

ADULTES

Gardiens Loisirs (25 équipes)

A partir de la saison 2022/2023, nous encourageons les gardiens à financer leur propre équipement.

Ils peuvent bénéficier d'une offre spéciale White Star auprès de Mercian et reçoivent une réduction sur la cotisation (200 EUR).

Les équipes sans gardien fixe ou les gardiens qui ne souhaitent pas investir peuvent conserver un équipement du club. Selon ce principe, les gardiens acceptent que le club privilégie d'abord les équipements de second main et/ou du matériel dans une gamme déterminée par le club. Il est attendu que le matériel mis à disposition par le club soit géré avec soin, s'amortisse sur une durée minimum de 4 saisons.

Un état des lieux est fait en début et en fin de saison par les responsables gardiens. Des pénalités sont susceptibles d'être réclamées par le club en cas de perte ou de dégradation anormale.

Toute demande de remplacement est évaluée par le responsable gardien sur base d'une inspection physique du sac.

Le matériel restant la propriété du club, l'ancien matériel doit être retourné afin de profiter à un autre gardien ou d'être donné aux nos fédérations partenaires en Afrique.

Pour la saison 2022/2023, les commandes sont directement gérées et approuvées par Téo Watelet et Thibaut Devroye via goalie@whitehockey.be

Gardiens Compétition (D1+D2 et M1+ M2)

Le club prend en charge les équipements, les gardiens gardant la possibilité de choisir la marque selon un budget défini avec le staff sportif.

Il est attendu que le matériel mis à disposition par le club soit géré avec soin, s'amortisse sur une durée minimum de 1 à 2 saisons.

Un état des lieux est fait en début et en fin de saison par les responsables gardiens. Des pénalités sont prévues en cas de perte ou de dégradation anormale.

Toute demande de remplacement est évaluée par le responsable gardien sur base d'une inspection physique du sac. Le matériel restant la propriété du club, l'ancien matériel doit être retourné afin de profiter à un autre gardien ou d'être donné aux nos fédérations partenaires en Afrique.

Pour la saison 2022/2023, les commandes sont directement gérées et approuvées par Téo Watelet et Thibaut Devroye via goalie@whitehockey.be

JEUNES

Gardiens Jeunes de U9 à U19 (30 équipes)

Offre Standard

Le club prend en charge les équipements dans le respect de son cadre budgétaire et de ses partenariats.

Les équipements fournis dès 2022/2023 seront prioritairement des équipements Mercian

Il est attendu que le matériel mis à disposition par le club soit géré avec soin, s'amortisse sur une durée minimum de 4 saisons.

Un état des lieux est fait en début et en fin de saison par les responsables gardiens. Des pénalités sont prévues en cas de perte ou de dégradation anormale.

Toute demande de remplacement est évaluée par le responsable gardien sur base d'une inspection physique du sac. Le matériel restant la propriété du club, l'ancien matériel doit être retourné afin de profiter à un autre gardien ou d'être donné à nos fédérations partenaires en Afrique.

Pour la saison 2022/2023, les commandes sont directement gérées et approuvées par Téo Watelet et Thibaut Devroye via goalie@whitehockey.be

Offre Spéciale

Le gardien finance son propre équipement et reçoit une réduction de cotisation de 150 EUR à 200 EUR. Le club fait bénéficier de ses contacts et conditions auprès de Mercian et autres fournisseurs.

Contact via **goalie@whitehockey.be**

Responsable Gardiens : Téo Watelet

Conseiller technique : Geoff Simonet

Directeur opérationnel : Thibaut Devroye